



HAL
open science

L'évolution de la consultation citoyenne dans les travaux du comité directeur pour la gestion des situations post-accidentelles (CODIRPA)

Jean-Marc Bertho, Florence Gabillaud-Poillion, Celine Reuter, Olivier Rivière

► To cite this version:

Jean-Marc Bertho, Florence Gabillaud-Poillion, Celine Reuter, Olivier Rivière. L'évolution de la consultation citoyenne dans les travaux du comité directeur pour la gestion des situations post-accidentelles (CODIRPA). Radioprotection, 2025, 60 (4), pp.328-336. <10.1051/radiopro/2025011>. <hal-05448374>

HAL Id: hal-05448374

<https://asnr.hal.science/hal-05448374v1>

Submitted on 8 Jan 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

L'évolution de la consultation citoyenne dans les travaux du comité directeur pour la gestion des situations post-accidentelles (CODIRPA)

J.M. Bertho^{*}, F. Gabillaud-Poillion, C. Reuter et O. Rivière

Autorité de Sûreté nucléaire et de Radioprotection (ASNR), DEU, Montrouge, France.

Reçu le 25 novembre 2024 / Accepté le 18 mars 2025

Résumé – Le comité directeur pour la gestion des situations post-accidentelles (le Codirpa) a été créé en 2005, avec pour objectif de proposer des recommandations pour la gestion post-accidentelle d'un territoire contaminé par un accident nucléaire majeur. Dès 2005, l'objectif était de créer une structure pluraliste dont la diversité a augmenté avec le temps, permettant ainsi une concertation élargie et la publication de recommandations plus largement acceptées. Néanmoins, les modes de concertation ont évolué au cours du temps au sein du Codirpa pour tenir compte de l'élargissement des dispositifs de participation citoyenne à différentes instances publiques, ainsi que de la montée en compétence des représentants de la société civile dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Cet article présente cette évolution, en identifie les différentes étapes, les difficultés rencontrées, les facteurs de succès et en tire des enseignements pour les futurs travaux du Codirpa.

Mots-clés : concertation citoyenne / gestion post-accidentelle / accident nucléaire

Abstract – **The evolution of citizen participation in the work of CODIRPA.** The steering committee for the management of post-accident situations (Codirpa) was set up in 2005, with the aim of proposing recommendations for the post-accident management of an area contaminated by a major nuclear accident. As early as 2005, the aim was to create a pluralist structure, the diversity of which has increased over time, enabling wider consultation and the publication of more widely accepted recommendations. Nevertheless, the methods of consultation within the Codirpa have evolved over time to take account of the extension of citizen participation mechanisms to various public bodies, as well as the growing expertise of civil society representatives in the fields of nuclear safety and radiation protection. This article presents this development, identifies the various stages, the difficulties encountered and the success factors, and draws lessons for the Codirpa's future work.

Keywords: citizen participation / post-accident management / nuclear accident

1 Introduction

Le comité directeur pour la gestion des situations post-accidentelles (le Codirpa) a été créé en 2005, sous le pilotage de la direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSNR) puis de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) à partir de 2006. La création du Codirpa se situe dans la suite des projets Européens ETHOS (1996–2001) (Lochard, 2007) et CORE (2003–2008) (CORE, 2004) et des travaux de synthèse du projet PAREX, piloté par l'ASN (Heriard-Dubreuil, 2008). L'ensemble de ces travaux a montré la complexité de la gestion post-accidentelle de l'accident de

Tchernobyl et la nécessité de se préparer à une telle gestion post-accidentelle pour un pays nucléarisé. L'objectif du Codirpa est de développer et proposer aux autorités une stratégie globale pour la gestion de la protection de la population à la suite d'un accident nucléaire. Pour ceci, le Codirpa plénier organise ses travaux par domaine au sein de groupes de travail (GT), disposant chacun d'un mandat (avec périmètre des attendus, livrable, calendrier et composition du GT), les livrables des GT étant ensuite validés en séance plénière du Codirpa. Les premiers travaux du Codirpa, basés sur le retour d'expérience de l'accident de Tchernobyl, ont permis de proposer dès 2012 un ensemble de recommandations au gouvernement français (ASN, 2012). La survenue de l'accident de Fukushima en 2011 a mis en lumière la nécessité

^{*}Auteur de correspondance : jean-marc.bertho@asnr.fr

de prendre en compte les conséquences d'un accident avec des rejets radioactifs de plus longue durée. De plus, l'évolution des connaissances scientifiques et techniques (en particulier le développement de moyens de mesures plus performants) (Corbacho *et al.*, 2024), les évolutions réglementaires (Euratom, 2013), et l'évolution du contexte sociétal associé à la défiance de la population vis-à-vis des autorités Japonaises à la suite de l'accident de Fukushima ont renforcé la nécessité de poursuivre les travaux du Codirpa au-delà de 2014, qui ont abouti en 2022 à la publication de nouvelles recommandations (ASN, 2022a).

Dès les débuts du Codirpa, il y a eu une volonté de créer une structure pluraliste, inspirée par l'expérience du groupe radioécologie Nord-Cotentin (Miserey et Pellegrini, 2006). L'objectif est alors, sur la base d'un premier mandat cadrant les travaux (Legifrance, 2005), de produire des recommandations reposant sur des bases techniques solides et acceptables par toutes les parties prenantes (PP). Les PP sont définies ici comme tout acteur (individu, organisation, groupe) concerné par l'établissement de recommandations pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire, c'est-à-dire dont les intérêts seraient potentiellement affectés d'une façon ou d'une autre par un tel accident. Cette définition correspond à celle des PP, établie initialement pour le monde de l'entreprise (Freeman, 1984), et inclut non seulement les services de l'État et les instituts d'expertise, mais aussi les exploitants nucléaires, les représentants de pays étrangers et des représentants de la société civile (RSC). Pour le Codirpa, la participation citoyenne correspond essentiellement à des membres d'association (de défense de l'environnement ou du territoire) et des membres de commissions locales d'information (CLI) ou de l'association nationale des CLI (ANCCLI), dont la principale mission est de relayer les informations sur le nucléaire auprès du public. L'objectif de cet article est de montrer l'évolution de la participation citoyenne dans les travaux du Codirpa, et l'évolution des modes de concertation et de consultation des RSC avec le temps. De fait, la démarche initiale correspondait à un souhait de mettre en place une réflexion pluraliste sur un sujet potentiellement à fort enjeu pour la population, en lien avec le concept de démocratie participative pouvant évoluer vers une démocratie technique (Callon *et al.*, 2013). Ce travail est basé sur l'analyse des compte-rendu des réunions plénières du Codirpa depuis 2005 et des travaux de certains des groupes de travail en charge de sujets particuliers et sur les actions de concertation menées par les auteurs durant la période 2020–2024.

2 L'évolution de la participation aux réunions plénières du Codirpa

Durant la période 2005–2009, le cercle des participants aux réunions plénières du Codirpa était assez limité (Fig. 1), constitué essentiellement des instituts d'expertise (IRSN, InVS), des autorités de sûreté nucléaire (DSND et DGSNR) et de certains services de l'État. En complément, le centre d'étude pour l'évaluation de la protection dans le domaine du nucléaire (CEPN) participe en tant que consultant de 2006 à 2009 avant d'être ensuite membre à part entière du Codirpa plénier. D'une façon générale, la participation de consultants sera occasionnelle, et essentiellement dans la période 2010–2015.

C'est uniquement à partir de 2010 que la composition du Codirpa plénier va être élargie, conduisant à une participation accrue des PP aux réunions plénières. L'élément déclencheur de cet élargissement de la participation n'a pas pu être identifié sur la base des documents disponibles. Néanmoins, une explication possible est que les parties prenantes participant aux différents GT ont souhaité être représentées dans l'instance décisionnaire du Codirpa, afin de faire entendre leur voix au moment de l'adoption des recommandations finales.

Un pic de participation est observé de 2012 à 2015, ce qui correspond à la mise en place des GT et le démarrage des travaux du second mandat (Fig. 1A). Parmi les nouveaux participants figurent des exploitants d'installations nucléaires civiles ou militaires, des membres d'associations et des CLI, des représentants de la société civile et des représentants de pays limitrophes (Fig. 1B). Trois pays seront présents de façon très régulière, l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse, marquant ainsi l'intérêt de la communauté internationale pour comprendre la construction de la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire sur le territoire français et pouvoir s'en inspirer pour leurs propres dispositions de gestion post-accidentelle (Bertho *et al.*, 2022). En moyenne, la représentation au Codirpa plénier des associations sera de 13,2 %, de 9,8 % pour les exploitants et de 5,1 % pour les représentants de pays étrangers sur la période 2010–2024, soit au total entre 15 et 35 % des participants au Codirpa plénier selon les années. Ceci montre la constance de l'implication des PP dans les travaux du Codirpa plénier.

3 Les parties prenantes dans les GT du Codirpa

Les RSC, tout comme les autres PP, ont fortement participé aux travaux des GT durant la période 2005–2009 (Tab. 1). Ainsi, le GT 1 « Levée des actions d'urgence de protection des populations et réduction de la contamination en milieu bâti » inclut 9 personnes issues de la société civile (élus locaux, membres de CLI et d'associations). Le GT 2 « Alimentation, agriculture, vie dans les territoires ruraux contaminés », inclut différentes associations du monde agricole (FNSEA, ACTA) et d'autres domaines (union nationale des associations familiales, CLI de Chinon). À l'examen de la composition de sept des huit premiers groupes de travail du Codirpa, la participation des CLI et du monde associatif est une constante, dès les origines du Codirpa, bien que leur représentation en nombre soit variable d'un GT à l'autre (voir Tab. 1).

Cette inclusion des PP est assortie de leur nécessaire acculturation à propos des domaines traités. Pour répondre à leur mandat, les membres du GT ont dû se familiariser avec les scénarios accidentels retenus relatifs aux réacteurs nucléaires et ont acquis une culture générale concernant la gestion de crise, la contamination radiologique de l'environnement et les modalités d'exposition de la population et des intervenants chargés de la réduction de la contamination (ASN, 2007). De fait, tous les rapports des GT du Codirpa de la période antérieure à 2012 comportent systématiquement une partie avec de nombreuses définitions et des éléments documentaires tirés du retour d'expérience d'accidents nucléaires ou radiologiques. Il faut noter que cette nécessaire acculturation ne s'adresse pas spécifiquement aux RSC, mais à tous les

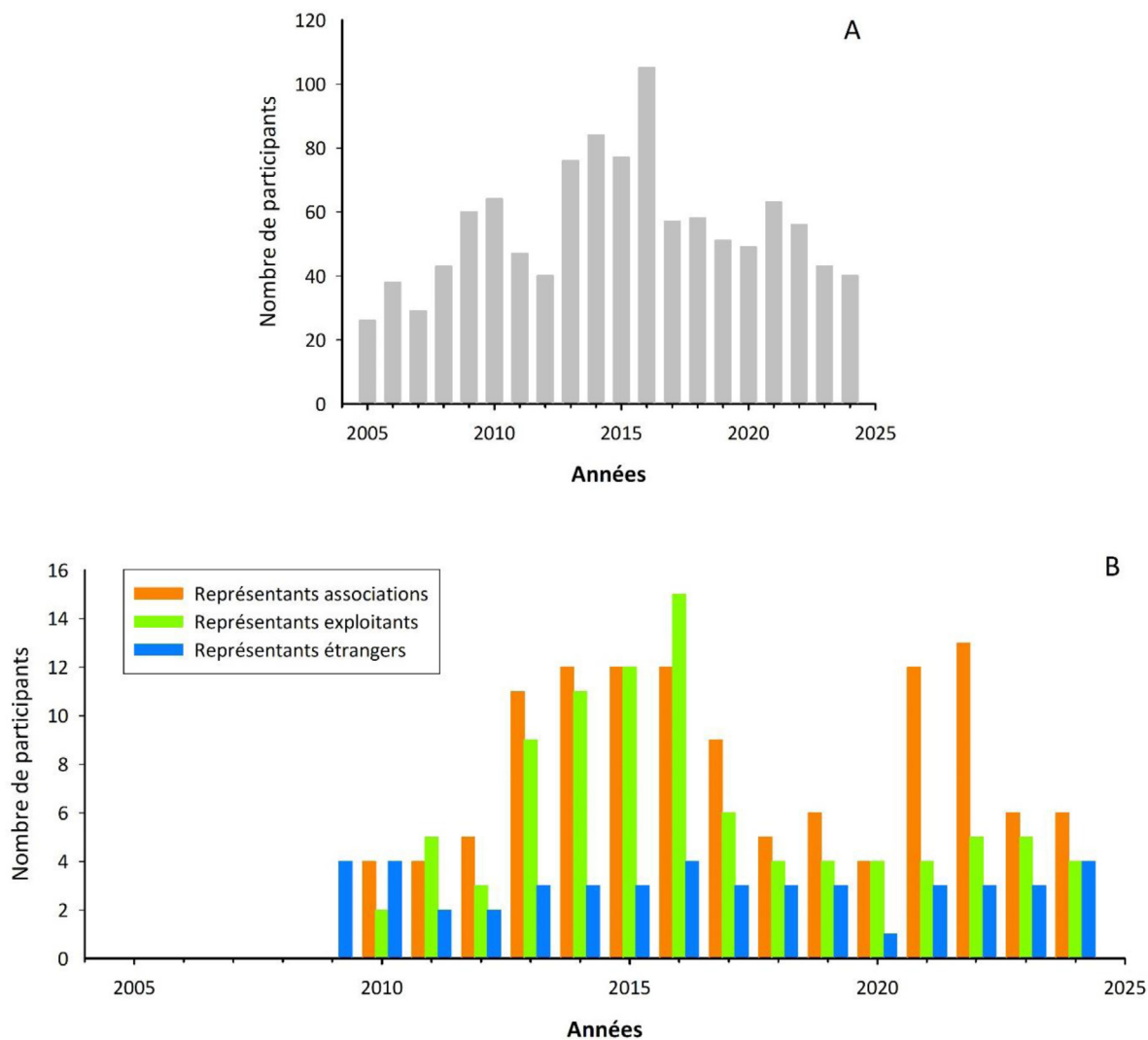


Fig. 1. Évolution du nombre total de participants aux réunions plénières du Codirpa (A) et évolution de la participation des représentants des associations (orange), des exploitants (vert) et des pays étrangers (bleu) (B) sur la période 2005–2024.

Tableau 1. Les GT du Codirpa et participation des représentants de la société civile. La composition du GT n°7 n'a pas pu être retrouvée dans les archives mises à disposition du public. Sont regroupés sous le terme de représentants de la société civile (RSC) les membres de CLI et de l'ANCCLI, les membres d'associations locales ou nationales (Robin des Bois, Environnement et développement alternatif, etc.) et les représentants de syndicats (FNSEA par exemple). ND : non disponible.

N° GT	Titre	Nombre de participants au GT	Nombre de RSC	Dont membres de CLI	Dont membres d'associations
1	Levée des actions d'urgence de protection des populations et réduction de la contamination en milieu bâti	34	10	2	2
2	Alimentation, agriculture, vie dans les territoires ruraux contaminés	40	6	4	1
3	Évaluation des conséquences radiologiques et dosimétriques	40	5	1	4
4	Suivi sanitaire des populations	41	3	2	1
5	Indemnisation	39	1	1	0
6	Gestion des déchets, produits contaminés et terres contaminées	32	5	4	1
7	Organisation des pouvoirs publics et implication des « parties prenantes »	ND	ND	ND	ND
8	Communication	12	2	0	2

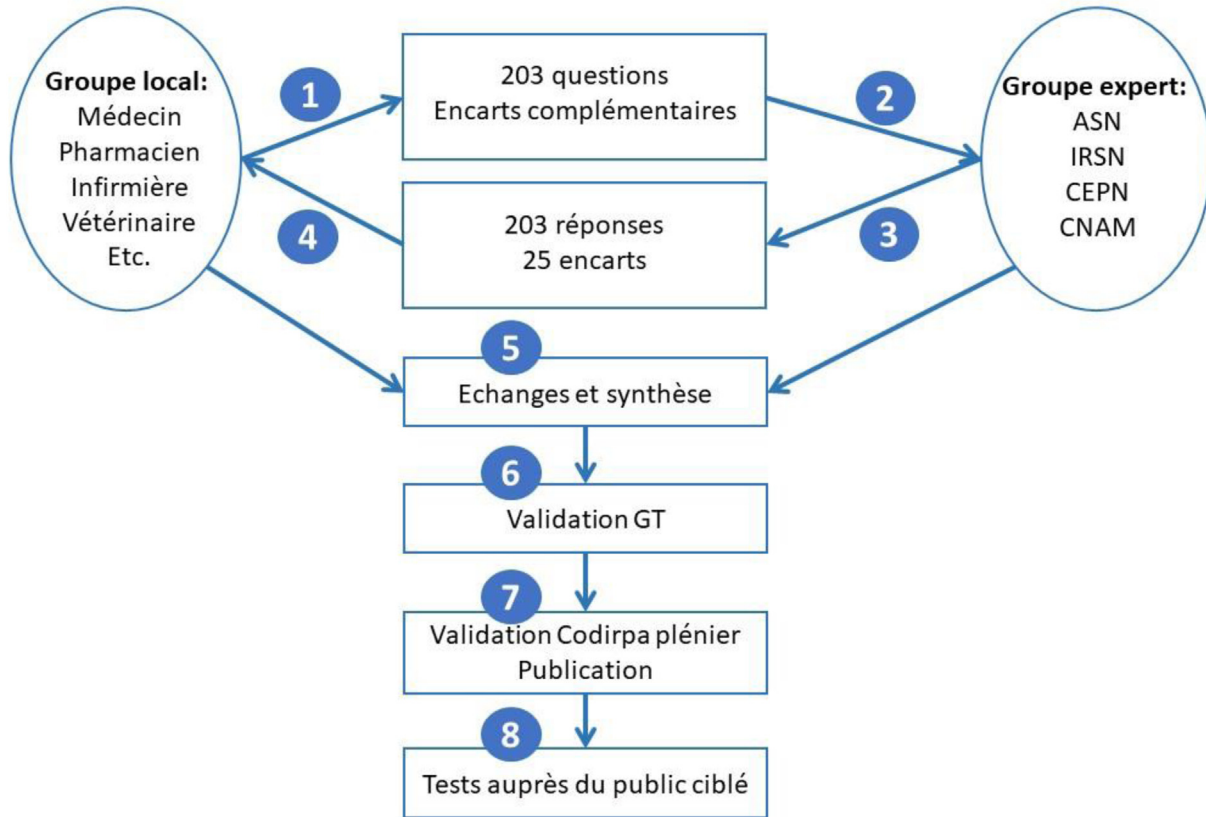


Fig. 2. Fonctionnement des deux sous-groupes de travail pour la création du guide à destination des professionnels de santé. Les étapes successives sont indiquées par les flèches numérotées.

participants aux travaux du Codirpa, et a permis leur montée en compétence dans les domaines de la radioprotection, de la contamination de l'environnement et de l'accidentologie nucléaire. Ce mode de fonctionnement, avec une acculturation apportée par les instituts d'expertise (avec un caractère descendant), conjuguée à une écoute et une prise en compte des préoccupations des parties prenantes, a pu présenter initialement un caractère déséquilibré dans les postures entre sachants et apprenants. Cependant, cette étape d'acculturation a certainement facilité la participation au Codirpa plénier à partir de 2010 de l'ensemble des PP par l'acquisition d'un langage et de connaissances communes constituant finalement un prérequis à l'ouverture de la participation au Codirpa plénier aux non-spécialistes du domaine. Par ailleurs, cette acculturation a certainement permis l'émergence d'experts de la société civile, et a abouti à un fonctionnement équilibré entre experts institutionnels et PP. Cette acquisition de compétences préalables pour une participation efficace des PP avait déjà été observée lors des travaux du groupe radioécologie Nord-Cotentin (Miserey et Pellegrini, 2006) et a permis au Codirpa de fonctionner depuis 2005. Il en a résulté l'adoption et la publication de la première doctrine de gestion post-accidentelle en 2012, qui est également l'une des premières publiées dans le monde (Bertho *et al.*, 2022).

4 La montée en puissance de la participation citoyenne dans les travaux du Codirpa

L'accident nucléaire de Fukushima en 2011 a mis en évidence la nécessité de revoir les premières recommandations pour prendre en compte les conséquences d'un accident avec des rejets importants et de longue durée. De plus, l'accident de Fukushima a démontré l'importance de la mise en place d'un dialogue entre la population affectée par les conséquences de l'accident et les autorités en charge de la gestion de ces conséquences d'un tel accident (Lochard *et al.*, 2020; Ando *et al.*, 2023; Hande *et al.*, 2023). Afin de mieux prendre en compte cet aspect de la gestion post-accidentelle, un GT spécifique a été mis en place lors de la séance plénière du Codirpa du 5 octobre 2012, le GT « implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle ». Il s'agit du premier GT du Codirpa co-piloté par un représentant de la société civile, membre de la CLI du Gard et par un membre du CEPN. La mission de ce GT sera de réfléchir aux actions de sensibilisation du public à mettre en place, avec un volet santé considéré comme prioritaire (ASN, 2013). Il résultera des travaux de ce GT la publication d'un site internet de sensibilisation au risque nucléaire à destination des acteurs

du territoire (élus locaux, éducation, santé, monde associatif) et de deux guides, le premier à destination de la population et le second à destination des professionnels de santé :

- le premier guide est le guide destiné aux habitants d'un territoire contaminé par un accident nucléaire (ASN, 2021). Un premier travail de rédaction a été réalisé par un sous-groupe du GT, avec des participants de tous horizons. Néanmoins, cette première version a été abandonnée, car trop touffue et avec un niveau de langage trop complexe pour un guide s'adressant à la population. Ceci est en partie dû au fait que la montée en compétence des PP impliquées dans cette action a conduit à vouloir créer (inconsciemment) une « bible » de la radioprotection en situation post-accidentelle. Cette voie a donc été abandonnée pour adopter un format plus adapté et beaucoup plus court. Le projet de guide a été créé sur le modèle d'un guide de l'université de Nagasaki à la suite de l'accident de Fukushima, en réponse à la demande d'information de la population japonaise. Le travail de rédaction a été réalisé par un petit groupe d'experts puis soumis au GT « implication des acteurs des territoires dans la préparation à la gestion post-accidentelle ». Ce guide a été publié en 2021 (ASN, 2021).

La structure retenue pour ce guide est une liste de questions que pourraient se poser des habitants dans leur vie quotidienne. Le parti-pris est donc de se placer volontairement du côté de la personne affectée par l'accident nucléaire qui cherche des réponses dans sa vie quotidienne et non pas du côté des autorités ou des experts. Afin de tester ce guide auprès de différentes personnes du public, une rencontre avec des étudiants et des habitants de la région lilloise a été organisée par un membre de la CLI de Gravelines. Ce type d'actions a permis de valider la pertinence de l'approche utilisée pour la création de ce guide et de son contenu, et a également montré l'importance de l'accompagnement de ce guide lors de sa diffusion. Le test de ce guide auprès de citoyens « non-sachant » au regard des conséquences d'un accident nucléaire est une première dans les travaux du Codirpa, et a montré l'importance d'un regard extérieur sur les productions du Codirpa, qu'il s'agisse de recommandations ou d'outils de sensibilisation. Par la suite, ce guide a été largement utilisé comme outil de sensibilisation auprès des CLI et des services déconcentrés de l'État au cours des exercices nationaux, et a montré son efficacité.

- le second guide est à destination des professionnels de santé. Ces derniers sont considérés comme des interlocuteurs de confiance par la population et peuvent servir de facilitateurs dans les relations entre la population et les autorités (Kawashima *et al.*, 2020 ; Ozaki *et al.*, 2020). À ce titre, il était prioritaire de créer un document destiné spécifiquement aux professionnels de santé. La méthode utilisée pour ce second document est différente de celle utilisée pour le guide à destination de la population, tout en se plaçant à nouveau du point de vue de la cible envisagée (Bertho *et al.*, 2021). Pour créer ce guide, deux groupes ont été constitués (Fig. 2) :
- le premier groupe a réuni des professionnels de santé (médecin, pharmacien, infirmière, vétérinaire, etc.) exerçant à proximité d'une installation nucléaire du centre de la France. Ce groupe a été chargé de créer une liste de

questions que leur patientèle pourrait leur poser à la suite d'un accident nucléaire, ou bien des questions qu'eux même se poseraient. Une liste de 203 questions a été produite, certaines montrant que les professionnels de santé n'ont pas forcément de culture sur le risque nucléaire.

- le second groupe a réuni des experts en radioprotection, gestion médicale des expositions et gestion post-accidentelle, piloté par un membre du Codirpa. Ce groupe a été chargé de rédiger les réponses aux 203 questions, avec 25 encadrés permettant d'approfondir certains aspects.

Les réponses aux questions et les encadrés ont ensuite été soumis au premier groupe, afin de déterminer si les réponses correspondaient bien à leurs attentes, si elles étaient compréhensibles et si elles pourraient leur apporter une aide en situation post-accidentelle. Après les itérations nécessaires entre les deux groupes pour adapter et finaliser les réponses, le document « questions-réponses pour les professionnels de santé » a été soumis à l'association des médecins du travail des salariés du nucléaire, toujours dans le but de vérifier la pertinence du document en cas d'accident nucléaire. Le document final a été publié en 2022 (ASN, 2022b).

Par rapport à l'exemple précédent, la méthode de création de ce document a permis de mettre les questionnements des professionnels de santé au centre de la démarche, le groupe d'experts en charge de la rédaction des réponses étant au service du public visé, alors que le guide destiné à la population a été créé sans cette première étape de définition des besoins par les utilisateurs finaux. Cette approche permet de mieux cerner les besoins en information des personnes ciblées et simultanément d'évaluer le niveau de langage à utiliser (qui peut être variable selon les parties du document), le niveau de compétence sur le sujet principal et les besoins en informations complémentaires. Globalement, cette approche a été jugée comme très positive, à la fois par les professionnels de santé impliqués et par les membres du Codirpa. De même que pour le « guide pour les habitants d'un territoire contaminé », le « questions/réponses pour les professionnels de santé » a été testé auprès d'un groupe de professionnels de santé exerçant à proximité d'une installation nucléaire dans le sud-ouest de la France. Cette rencontre a permis de constater que les professionnels de santé ne sont pas plus acculturés au risque nucléaire que le reste de la population, mais que le guide permet non seulement de combler les lacunes en ce domaine, mais apporte également des réponses sur leur pratique quotidienne et sur leur rôle potentiel à la suite d'un accident nucléaire. Cette approche participative, qui met les besoins des professionnels de santé au centre des réflexions sur la gestion post-accidentelle a été jugée particulièrement positive par le Codirpa, qui a demandé qu'elle soit étendue à l'ensemble des travaux des GT, lors de sa réunion plénière du 14 septembre 2020 (ASN, 2020).

5 Les panels citoyens, une évolution de la participation citoyenne dans les travaux du Codirpa

L'approche participative utilisée pour produire les deux guides était justifiée par le fait qu'ils étaient destinés à une population spécifique. Or, dans les GT du Codirpa, au fil des

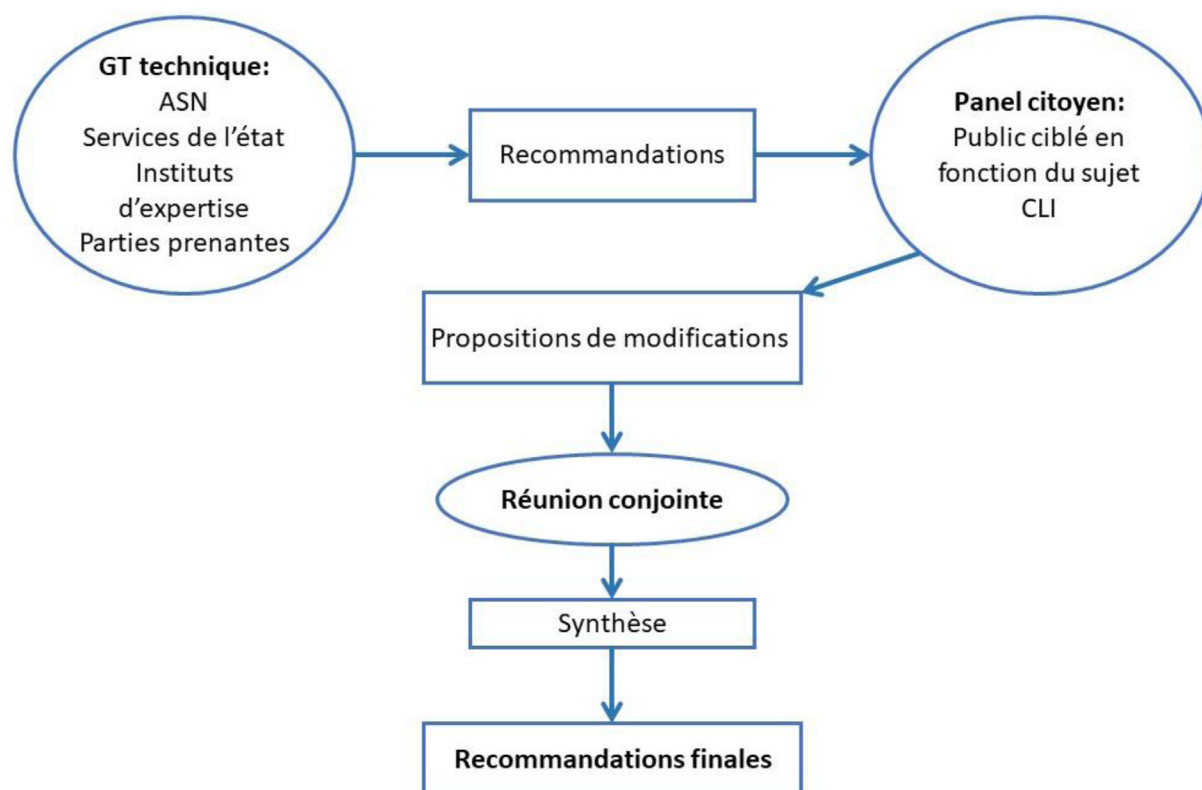


Fig. 3. Mise en place des panels citoyens et interfaces avec le GT technique. Les recommandations finales sont validées par le Codirpa plénier avant publication.

ans, les membres se sont acculturés de façon poussée à la radioprotection et de ce fait devenaient de moins en moins représentatifs de la population générale, tout en conservant leurs préoccupations spécifiques de membre d'association ou de représentant de services de l'État. Par ailleurs, disposer d'une évaluation de la compréhension et de l'acceptabilité des recommandations par des citoyens « naïfs » constitue un enjeu essentiel pour le Codirpa. La méthodologie retenue a donc été la suivante (Fig. 3). Dans un premier temps, et pour chaque sujet de travail, un sous-GT a été constitué avec des experts et des PP. Ce sous-groupe a été chargé de produire des recommandations, sur des bases techniques, avec éventuellement plusieurs options de gestion. Dans un second temps, des panels de citoyens ont été réunis, avec le soutien des CLI, afin de leur présenter ces recommandations techniques, au cours d'une mise en situation, précédée d'une acculturation rapide au risque nucléaire. Les participants ont été invités à poser toutes les questions qui leur venaient à l'esprit puis à donner leur avis sur les options de gestion proposées, et à répondre à trois questions : les recommandations sont-elles compréhensibles ? Sont-elles acceptables ? Et d'après vous, sont-elles applicables sur votre territoire ?

À la suite de la réunion, un représentant de chaque panel a été invité à participer à une réunion du GT afin de porter les propositions du panel citoyen, à la charge du GT d'amender les propositions initiales pour tenir compte de l'avis des panels citoyens. La synthèse ainsi réalisée entre les travaux du GT technique et des réflexions du panel citoyen permet de produire

des recommandations, qui sont ensuite soumises au Codirpa plénier pour validation définitive.

Cette méthode a été appliquée pour la première fois aux travaux du GT en charge de la production des recommandations pour la protection de la population vis-à-vis du risque de contamination liée à l'autoconsommation des produits des potagers, vergers et élevages privés, de la chasse, de la pêche et de la cueillette (le GT « Alimentation »). Cent seize personnes ont participé à ces 4 panels réunis dans des communes proches de centrales nucléaires. Soixante-seize pour cent des participants ont accepté de répondre à un questionnaire qui a permis d'obtenir quelques éléments de leur profil sociologique de leurs habitudes de consommation alimentaire. Les résultats de ce questionnaire montrent que les participants ont des habitudes alimentaires très ancrées dans le territoire : autoconsommation importante (70 %), utilisation des circuits courts (80–100 %), consommation fréquente des produits de l'environnement (70 %), partage des productions excédentaires (60 %). Les résultats de ce questionnaire montrent que le sujet de l'alimentation présente un enjeu important pour la population rurale, majoritairement représentée dans les environs des centrales nucléaires (ASN, 2023), et permet d'expliquer la mobilisation significative des citoyens sur cette thématique de l'autoconsommation.

Les principaux résultats de ces panels ont été que les considérations techniques n'intéressent pas forcément la population, mais qu'elle souhaite une protection la plus optimisée possible, tout en ayant la possibilité de choisir

d'autoconsommer ou pas. Ce dernier point signifie que des moyens de mesure et les éléments d'accompagnement nécessaires (signification des unités, cartographie des résultats de mesure, précautions à prendre et recommandations) doivent être mis à disposition de la population affectée à la suite d'un éventuel accident nucléaire. Les recommandations finales ont tenu compte de ces retours de la part des panels avant d'être soumises pour approbation au Codirpa plénier (ASN, 2022c).

Le recueil de l'avis des citoyens au cours du processus de préparation des recommandations en amont de la production du document final permet d'obtenir des recommandations plus facilement compréhensibles du grand public, plus facilement acceptables et donc potentiellement mieux applicables en cas d'évènement nucléaire majeur. Le regard extérieur sur les travaux des GT du Codirpa apporte des éléments complémentaires, souvent liés au territoire, permettant de mieux adapter les recommandations. De plus, elle permet de parler du risque nucléaire à une population qui ne s'y intéresse pas forcément. Néanmoins, la participation inégale aux 4 panels montre qu'il est difficile de mobiliser la population sur un sujet parfois considéré comme anxiogène. Cette approche est donc bénéfique à la fois pour le Codirpa et pour les citoyens qui ont participé à ces rencontres.

6 Quelles évolutions possibles pour la participation citoyenne aux travaux du Codirpa ?

Les principes de la composition pluraliste et de la participation citoyenne dans les travaux du Codirpa sont maintenant bien établis et ancrés. Cette participation citoyenne a permis l'émergence de citoyens experts, permettant d'aboutir à un fonctionnement du Codirpa selon les principes de la démocratie technique (Callon *et al.*, 2013). Néanmoins, les modalités de création des deux guides, en mettant les préoccupations des publics visés au centre de la démarche, ont montré que la démocratie technique présente des limites, par la perte de la dimension de naïveté des nouveaux entrants dans la démarche. De plus, l'introduction de la concertation avec les habitants des territoires potentiellement concernés a également apporté un changement important, avec ce regard extérieur qui permet de mieux faire correspondre les recommandations du Codirpa aux attentes de la population. Cette évolution dans les méthodes de travail est une nouveauté majeure pour le Codirpa. Il est donc souhaitable de poursuivre les concertations citoyennes sur les projets de recommandations. Cette démarche a également permis non pas de réduire la différence existante de perception des risques entre les experts et les citoyens (Perko, 2014 ; Schweitzer *et al.*, 2020), mais l'émergence d'experts de la société civile qui pourraient jouer un rôle important en cas d'accident nucléaire (Schneider *et al.*, 2019). En ceci, cette démarche d'implication des parties prenantes correspond à un besoin d'identification d'interlocuteurs de confiance dans plusieurs projets européens (Maître *et al.*, 2020). Néanmoins, ce mécanisme se heurte à deux difficultés :

- la première est qu'il est difficile de mobiliser des personnes pour des actions ponctuelles, sur le thème des conséquences d'un accident nucléaire qui n'est pas forcément

mobilisateur en première approche. Parler d'un risque, qu'il soit naturel ou technologique, peut être générateur d'anxiété et donc limiter le nombre de personnes acceptant de participer. La façon d'organiser ce type de rencontres peut permettre d'en faciliter la participation, lorsqu'elles sont organisées dans les territoires, au plus proche de la population visée, dans des lieux de vie habituels (salle communale par exemple) et à des horaires correspondant à un temps disponible, en prévoyant un moment de convivialité. Pour ceci, il est nécessaire de s'appuyer sur les structures locales comme les CLI et les municipalités. Les CLI jouent un rôle majeur dans l'organisation de ce type de rencontres du fait de leur connaissance du terrain et de leur réseau local et l'implication d'un élu local est fondamentale pour la réussite de telles rencontres.

- la seconde est qu'il est nécessaire de s'adresser autant que possible à un public au moins en partie non-sachant, et en même temps ciblé pour être en mesure de donner un avis sur les sujets traités. C'est ce qui a été fait pour le guide à l'usage des professionnels de santé ou encore pour l'auto-alimentation, avec une majorité de participants peu ou pas au fait du risque nucléaire. Néanmoins, cette contrainte complique encore un peu plus la mobilisation des citoyens en nombre suffisant pour réaliser ces concertations citoyennes, les sachants se mobilisant plus facilement que les non-sachants.

Une évolution possible de la concertation citoyenne est l'utilisation des outils de visioconférence ou d'échanges en temps réel sur les médias sociaux. Un premier panel citoyen par visioconférence a été mené en 2024 et a permis de réunir 15 personnes. Le profil de ces panelistes est assez similaire à celui observé dans les consultations précédentes. Cependant, ce panel comporte une proportion plus importante de personnes membres de CLI ou élus locaux que les panels précédents. En revanche, ne pas avoir à se déplacer est en faveur d'une mobilisation accrue des citoyens, sous réserve de proposer une interaction sur un temps disponible. De plus, l'utilisation de la visioconférence permet de réunir des participants de plusieurs CLI, augmentant ainsi le vivier de participants potentiels. Cependant, cette approche nécessite l'utilisation de méthodes différentes de celles utilisées en présentiel afin de provoquer de l'interactivité et de favoriser la spontanéité des échanges. Par ailleurs, les méthodes *via* internet nécessitent de maîtriser les outils informatiques et d'avoir une connexion suffisante, point qui peut être particulièrement bloquant. Une réunion en présentiel permet des interactions plus faciles, favorise la spontanéité, et permet de répondre à toute question posée. Quelle que soit la forme de ces panels, il est essentiel que les animateurs restent dans une posture d'écoute. D'autres évolutions sont possibles, comme les consultations publiques *via* internet, chacun pouvant répondre à une série de questions, ouvertes ou fermées, ou déposer des commentaires sur un sujet spécifique. Quelle que soit la forme de la participation, il est nécessaire d'inventer de nouvelles formes de concertation en accord avec les modes de communication actuels. Il est tout aussi important de poursuivre les consultations citoyennes au cours des travaux du Codirpa, car elles apportent une richesse supplémentaire et incontestable aux recommandations émises.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans les consultations citoyennes et en particulier les membres des CLI de Golfech, de Paluel-Penly, de Dampierre et du Tricastin ainsi que les Agences régionales de santé du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Gers pour le soutien apporté à l'organisation des différentes rencontres.

Financement

Ces travaux n'ont fait l'objet d'aucun financement spécifique.

Conflits d'intérêts

Les auteurs déclarent n'avoir aucun conflit d'intérêt.

Déclaration de disponibilité des données

Les données de cette étude sont incluses dans l'article.

Contribution des auteurs

J.M. Bertho : collecte des données, rédaction de l'ébauche initiale et révision du manuscrit ; F. Gabillaud-Poillion : collecte des données, révisions du manuscrit ; C. Reuter : révision du manuscrit ; O. Rivière : Supervision, révision du manuscrit.

Approbation éthique

Aucune approbation éthique n'était requise pour cette étude.

Déclaration de consentement éclairé

Cet article ne contient aucune étude impliquant des sujets humains.

Références

- Ando R, Koyama R, Schneider T, Lecomte J-F, Isse M, Koyama Y. 2023. Report on the 23rd Fukushima Dialogue “Thinking together about issues of Fukushima Daiichi treated water”. *Radioprotection* 58(1): 5–10. <https://doi.org/10.1051/radiopro/2023004>.
- ASN. 2007. Levée des actions d'urgence de protection des populations et réduction de la contamination en milieu bâti. Rapport d'étape du groupe de travail n°1. Disponible sur : https://www.asn.fr/Media/Files/00-Codirpa/GT1_codirpa_etape.
- ASN. 2012. Éléments de doctrine pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire.
- ASN. 2013. Compte-rendu de la réunion plénière du Codirpa du 11 octobre 2013. Disponible sur : https://www.asn.fr/content/download/94059/file/CR%20CODIRPA%20du%2011.10.2013_VF2.pdf.
- ASN. 2020. Compte-rendu de la réunion plénière du Codirpa du 14 septembre 2020. Disponible sur : <https://www.asn.fr/content/download/173093/file/Compte-rendu%20de%20la%20r%C3%A9union%20du%2014-09-2020.pdf>.
- ASN. 2021. Guide pratique pour les habitants d'un territoire contaminé par un accident nucléaire. Disponible sur : <https://www.asn.fr/content/download/178759/file/Guide%20pratique%20pour%20les%20habitants%20d%E2%80%99un%20territoire%20contamin%C3%A9%20par%20un%20accident%20nucl%C3%A9aire%20-%20mars%202021.pdf>.
- ASN. 2022a. Recommandation pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire. Disponible sur : <https://www.asn.fr/content/download/185410/file/Recommandations%20pour%20la%20gestion%20post-accidentelle%20d%E2%80%99un%20accident%20nucl%C3%A9aire.pdf>.
- ASN. 2022b. Conséquences sanitaires d'un accident nucléaire. Questions-réponses pour les professionnels de santé. Disponible sur : <https://www.asn.fr/content/download/181760/file/ASN-CODIRPA-version%20ECRAN-21%20dec%202021-Interactif.pdf>.
- ASN. 2022c. Compte-rendu de la réunion plénière du Codirpa du 18 mars 2022. Disponible sur : <https://www.asn.fr/content/download/186113/file/CODIRPA%20-%20Compte%20rendu%20de%20la%20r%C3%A9union%20du%2018%20mars%202022.pdf>.
- ASN. 2023. Culture de la sécurité et de la radioprotection : état des lieux, actions menées et recommandations. Disponible sur : <https://www.asn.fr/content/download/198859/file/Rapport%20final%20GT%20culture%20Codirpa.pdf>.
- Bertho JM, Gabillaud-Poillion F, Reuter C, Rivière O, Lachaume JL. 2021. Involvement of stakeholders during the preparedness phase of post-accident situation management. *Annals of the ICRP* 50 (S1): 160–166.
- Bertho JM, Gabillaud-Poillion F, Reuter C, Rivière O. 2022. Comparative study of nuclear post-accident management doctrines in Europe and North America. *Radioprotection* 57(1): 9–16.
- Callon M, Lascoumes P, Barthe Y. 2013. Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Édition du seuil, collection Points.
- Corbacho JA, Baeza JA, Caballero JM. 2024. Use of a drone-based gamma-ray spectrometry system to assess point or extended radioactive sources. *Radioprotection* 59(2): 80–87.
- CORE. 2004. Co-operation for Rehabilitation of living conditions in Chernobyl affected areas in Belarus, Programme Declaration of principles. <http://www.osce.org/minsk/32088>.
- Euratom. 2013. Directive 2013/59/Euratom fixant les normes de base relatives à la protection sanitaire contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants. *Journal officiel de l'union européenne*, 17/01/2014.
- Freeman RE. 1984. *Strategic management: A stakeholder approach*. Boston : Pitman ed.
- Hande V, Orita M, Matsunaga M, Kashiwazaki Y, Xiao X, Taira Y, Takamura N. 2023. Importance of improving radiation risk perception during reconstruction of Futaba town at 11 years after lifting of Fukushima nuclear accident evacuation orders. *Radioprotection* 58(4): 261–269.
- Heriard-Dubreuil G. 2008. Retour d'expérience sur la gestion post-accidentelle de Tchernobyl : le projet PAREX. *Contrôle* 180: 61–67.
- Kawashima M *et al.* 2020. Lessons from and perspectives for healthcare student volunteer activities after the Fukushima disaster. *Radioprotection* 55(4): 271–276.
- Legifrance. 2005. Directive interministérielle du 7 avril 2005 sur l'action des pouvoirs publics en cas d'événement entraînant une situation d'urgence radiologique. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000446912>.

- Lochard J *et al.* 2020. The post-nuclear accident co-expertise experience of the Suetsugi community in Fukushima prefecture. *Radioprotection* 55(3): 225–235.
- Lochard J. 2007. Rehabilitation of Living Conditions in Territories contaminated by the Chernobyl Accident: The ETHOS Project. *Health Phys.* 93(5): 522–526.
- Maître M, Schneider T, Charron S. 2020. Les démarches d'implication des parties prenantes dans la gestion des situations post-accidentelles – Quels enseignements pour la préparation? *Radioprotection* 55(2): 95–105.
- Miserey Y, Pellegrini P. 2006. Le groupe radioécologique Nord-Cotentin. L'expertise pluraliste en pratique. La documentation Française ed. ISBN 2-11-006290-8.
- Ozaki A, Sawano T, Tsubokura M. 2020. Transition of originally external health care providers into local researchers: A case study of supportive activities in So-so district, Fukushima after the 2011 triple disaster. *Radioprotection* 55(4): 263–270.
- Perko T. 2014. Radiation risk perception: A discrepancy between the experts and the general population. *J. Env. Radioact.* 133: 86–91.
- Schneider T *et al.* 2019. The role of radiological protection experts in stakeholder involvement in the recovery phase of post-nuclear situations: Some lessons from the Fukushima-Daiichi NPP accident. *Radioprotection* 54(4): 259–270.
- Schweitzer ML, Guillemin F, Guerci B, Ayav C, Klein M. 2020. Nuclear power plant: State of knowledge of the population living in the area of the Cattenom special intervention plan. A cross-sectional study. *J. Radiol. Prot.* 40(2): 465–476.

Citation de l'article : Bertho JM, Gabillaud-Poillion F, Reuter C, Rivière O. 2025. L'évolution de la consultation citoyenne dans les travaux du comité directeur pour la gestion des situations post-accidentelles (CODIRPA). *Radioprotection* 60(4): 328–336. <https://doi.org/10.1051/radiopro/2025011>.



Please help to maintain this journal in open access!

This journal is currently published in open access under the Subscribe to Open model (S2O). We are thankful to our subscribers and supporters for making it possible to publish this journal in open access in the current year, free of charge for authors and readers.

Check with your library that it subscribes to the journal, or consider making a personal donation to the S2O programme by contacting subscribers@edpsciences.org.

More information, including a list of supporters and financial transparency reports, is available at <https://edpsciences.org/en/subscribe-to-open-s2o>.